1836. — 6. Décembre.

Pertuzon.



UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE STRASBOURG.

VIE DE THÉODORE DE BÈZE ET SON MINISTÈRE A GENÈVE,

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE STRASBOURG,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

Le mercredi 9 novembre, à 4 heures de l'après-midi,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

TIMOTHÉE PERTUZON,

BACHELIER ÈS-LETTRES,

D'AUTRETOT (SEINE INFÉRIEURE).

STRASBOURG,

IMPRIMERIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS, N° 3.

1836.

M. Bruch, doyen de la Faculté.

MM. Bruch, Richard, Fritz, Jung, Willm,	Professeurs de la Faculté.

M. Fritz, président de la Thèse.

EXAMINATEURS:

MM. Fritz.
Jung.
Bruch.

La Faculté n'entend approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

VIE

DE THÉODORE DE BÈZE

ET

SON MINISTÈRE A GENÈVE.

A une époque où Genève, poussée par un beau mouvement de gratitude chrétienne, évoque, comme à l'envi, les grandes âmes des Farel, des Viret, des Froment et des Calvin, ses premiers Réformateurs, un nom m'a paru quelque peu laissé dans l'ombre, je veux dire celui de Théodore de Bèze.

Pour mieux m'assurer des titres de ce grand homme à la reconnaissance de l'Église réformée, je me suis mis à étudier sa vie et ses travaux. Je n'ai pas, il est vrai, découvert en lui le regard d'aigle, le génie et la fermeté d'âme de Calvin; mais l'étendue et la variété de ses facultés, l'universalité de ses connaissances, son dévouement à la Réforme, son ardeur à propager la foi et les lumières, ses immenses travaux au milieu d'une carrière presque incessamment agitée, ont

captivé mon admiration. Je l'ai vu tour à tour poète élégant[1], orateur distingué[2], théologien savant[3], critique habile[4], négociateur recherché et estimé des souverains, chrétien simple, zélé et fidèle, et je me suis senti pénétré d'un profond respect pour sa mémoire.

J'ai bien vite compris que les limites d'une thèse ne me permettraient pas d'envisager Bèze sous ces différens rapports, qui d'ailleurs ont tous été plus ou moins bien exploités dans de nombreux opuscules. Forcé donc de me restreindre, j'ai choisi le ministère de Bèze à Genève, comme étant de sa vie la partie la moins connue jusqu'ici. Puissé-je dans ce faible essai n'avoir pas trop affaibli ce beau ministère de quarante années, et convaincre ceux qui me liront, que Bèze n'était pas, comme le lui ont souvent reproché ses ennemis, un ambitieux, qui n'avait abjuré le Papisme que pour arriver à la papauté dans l'Église réformée !

Quelques mots sur Bèze, antérieurement à son établissement à Genève, m'ont paru nécessaires comme introduction à mon sujet.

I.

BÈZE AVANT SON ÉTABLISSEMENT A GENÈVE, 1519 — 1558.

Théodore de Bèze naquit à Vézelay, en Bourgogne, le 24 juin

[1] Bèze n'a pas le génie et le feu sacré du poète, mais les vers coulent ordinairement de sa plume pleins d'esprit, de grâce et de naïveté. V. ses *P. juvenilia*, son *Abraham sacrifiant*, ses 100 *psaumes mis en vers* et surtout la préface.

[2] Sa suave éloquence, jointe à la beauté de sa figure et à la gravité de sa voix, faisait beaucoup d'impression sur les cœurs. Il passa pour le meilleur orateur de son temps. «Plût à Dieu, dit le cardinal de Lorraine au colloque de Poissy, *Plût à Dieu qu'il fût muet, ou que nous fussions sourds.* V. Spon, *Histoire de Genève*, 1730. — A. Fayus, *De vitâ et obitu Bezæ*, p. 67. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève.*

[3] V. ses *Tractationes theologicas* et ses commentaires encore estimés en Allemagne.

[4] Il s'occupa pendant quarante-deux ans de l'étude du texte du Nouveau-Testament et le traduisit en latin. Il compulsa dix-neuf des plus anciens manuscrits, consulta les éditions connues, la version syriaque, les Péres, etc. Il donna cinq éditions du Nouveau-Testament, avec des notes et des variantes. Son travail fut si peu compris, qu'il lui attira plus de blâme que d'éloges. La critique sacrée a dès-lors fait de grands progrès; mais on doit de la reconnaissance à Bèze pour les efforts qu'il a faits, afin d'épurer le texte sacré.

1519. Son père, Pierre de Bèze, et sa mère, Marie Burdelote, étaient issus l'un et l'autre d'une famille noble[1]. Nicolas de Bèze, conseiller au Parlement de Paris, étant venu à Vézelay visiter son frère, s'éprit d'une affection toute particulière pour son jeune neveu encore à la mamelle, et fit tant, qu'il obtint de l'emmener avec lui à Paris, pour faire son éducation. Cette séparation forcée coûta beaucoup de larmes à la mère du jeune enfant. Elle le conduisit elle-même à Paris, ne voulant pas, dans un voyage d'aussi long cours, l'abandonner aux soins toujours plus ou moins suspects d'une nourrice[2]. Il fut élevé dans la maison de son oncle avec toute la tendresse et les soins imaginables. Bèze se plaisait à reconnaître dans cette première circonstance de sa vie une dispensation de la Providence. Elle lui procura, en effet, l'avantage de recevoir les leçons d'un maître distingué et imbu des nouvelles idées, qui allaient changer le monde chrétien. En 1528, il fut envoyé à Orléans auprès de Wolmar. Cet homme, qui joignait la foi à la science, donna à son jeune élève une éducation qui l'égala aux savans les plus distingués de son siècle. Il implanta de plus en lui le germe des idées religieuses, qui, quoique lent à se développer, le fit marcher sur les traces des premiers Réformateurs.

Privé à 16 ans de son maître Wolmar, que des circonstances impérieuses avaient rappelé en Allemagne, sa patrie, Bèze étudia le droit à Orléans, d'après le désir de ses parens. Mais la manière barbare dont il était enseigné, l'en dégoûta bientôt. Pendant quatre années, il fit des lettres presque son unique passe-temps. Se sentant entraîné vers la poésie par une impulsion de la nature, il composa la plupart des pièces connues plus tard sous le nom de *Poemata juvenilia*. Ces poésies lui attirèrent, à leur apparition, les éloges des savans, mais

[1] *Utinam vero potius veri Dei cognitione imbuti!* Bèze, *Épître dédicatoire à Wolmar.*

[2] Elle mourut peu après d'une chute de cheval, de sorte que Bèze n'a pas eu la douceur de connaître sa mère. Il a composé à sa mémoire, comme à celle de son père et de sa sœur, des vers qui portent l'empreinte d'une ame sensible et aimante.

quand il fut à la tête de la Réforme, elles lui valurent les plus infâmes accusations[1].

Bèze prit son grade de licencié en droit en 1539, et revint à Paris près de ses parens et de ses amis, dont il fit le charme par son esprit et ses connaissances. Il fut pourvu, à son insu, par un de ses oncles, de bénéfices considérables, et la mort de son frère le rendit l'unique héritier de sa famille. Des richesses, des talens, un monde dont le sourire approbateur enfle d'orgueil et tue le sérieux dans les pensées, quels piéges pour un jeune homme de 20 ans! Pour s'y soustraire, il eût fallu une puissance de réflexion et une force d'âme peu ordinaires à cet âge. Aussi Bèze donna-t-il tête baissée dans le péril : il se livra aux dissipations, et mena pendant neuf ans une existence à peu près inutile au milieu des plaisirs[2]. C'est une ombre dans le tableau de sa vie que ces neuf années. Il était, comme il le dit lui-même, enlacé dans un triple filet, l'attrait des voluptés, l'amour de la gloire et l'espoir des grands honneurs ou bénéfices auxquels le faisaient aspirer ses parens.

L'amour et la religion vinrent lui tendre la main pour l'arracher de l'abîme. A un cœur aussi chaud que celui de Bèze, il fallait un objet à aimer; sans cet objet, son âme eût été vide et desséchée. Il

[1] Il n'entre pas dans mon plan de réfuter toutes les accusations intentées à Bèze. Il y a peu de réputations qui aient été aussi rudement attaquées que la sienne. Pouvait-il en être autrement pour un catholique distingué, qui s'était fait le champion du parti réformé? Calvin lui-même, cet homme au front sévère et aux mœurs exemplaires, n'a-t-il pas été en butte aux mêmes attaques? Je ne prétends pas dire par là, que la conduite de Béze ait été en tout et toujours exempte de reproches. Loin de là; il y a des taches dans sa vie, mais elles ont été lavées par le repentir.

Si on veut se faire des idées précises à ce sujet, qu'on lise les ouvrages de quelques-uns des ennemis les plus acharnés de Bèze, tels que Bolsec, Mézerai, Maimbourg, etc., en les accompagnant des réfutations de Bayle, Jurieu, Lenfant, Senebier, etc., et l'on se convaincra facilement que toutes ces accusations sont le fruit de la malignité et s'évanouissent en fumée. Bèze s'est disculpé lui-même dans différens opuscules, tels que son *Épître à Wolmar*, ses *Apologies*, adressées à Fr. Baudouin, Claudes de Saintes, etc.

[2] Bèze proteste n'avoir rien fait pendant ce temps de contraire aux régles de la morale.

eut le bonheur de plaire à une personne aimable, mais d'une naissance inégale à la sienne. Or, l'épouser publiquement, c'était offenser ses amis, et surtout c'était renoncer à ses bénéfices. Bèze ne fut pas capable d'un aussi noble sacrifice. Il s'unit à son amie, mais clandestinement. Deux amis furent seuls dépositaires de ce secret[1].

Cet état de choses dura quatre ans, pendant lesquels il flotta irrésolu entre la crainte de perdre ses revenus, en rompant avec l'Église romaine, et la voix de sa conscience, qui lui reprochait hautement l'irrégularité de sa conduite. Dieu, qui sait toujours tirer le bien du mal, lui envoya une maladie, qui le mit aux portes du tombeau. Ce fut alors que dans ses nuits d'insomnie, Bèze se réveilla de sa léthargie morale. Pénétré de douleur d'avoir si long-temps balancé entre Dieu et les honneurs du monde, il implora son pardon avec larmes, et renouvela le vœu qu'il avait déjà fait d'embrasser la Réforme[2] et d'épouser publiquement celle qu'il avait épousée dans son cœur.

Ce moment fut pour Bèze l'aurore de sa consécration à Dieu. Immédiatement après sa guérison, il rompit tous les liens qui l'attachaient au monde et à ses grandeurs, et s'attira de la part de ses amis le nom de *nouveau philosophe*[3]. Il dit adieu à ses rêves de gloire, abandonna amis, parens, patrie, richesses, pour servir Jésus-Christ et vint se retirer à Genève (novembre 1548), où son mariage fut béni devant toute l'Église. Quoique un peu tardif, ce trait de courage prouve que Bèze était capable de grandes choses. Honneur à lui pour être sorti victorieux d'une lutte aussi longue et aussi terrible !

Bèze n'avait plus de richesses, et il fallait vivre. Il s'associa dans ce but avec Jean Crispin, qui l'avait suivi dans son exil, pour diriger

1 Laurent de Normandie et Jean Crispin, deux jurisconsultes distingués. V. A. Fay. p. 11.

2 Bèze assure dans son testament qu'il connut la vraie religion et renonça au Papisme dès l'âge de 16 ans. Il faut avouer que sa conduite fut bien et long-temps inconséquente avec ses principes. V. son testament annexé aux registres de la Vénérable Compagnie de Genève, année 1597.

3 A. Fayus.

une imprimerie. Mais la Providence réservait à Bèze des travaux plus importans. Avant de mettre à exécution ce projet, il alla visiter à Tubingue, son ancien maître Wolmar. A peiné était-il de retour de ce voyage, qu'il fut appelé par le sénat de Berne, pour remplir la chaire de professeur de Grec à Lausanne. Il passa près de 10 ans dans cette ville ; il les employa à des travaux qui servirent à la fois à étendre sa réputation et à édifier l'Église. Il mit au jour, sous le titre d'*Abraham sacrifiant*, une espèce de drame qui fut reçu du public avec de grands applaudissemens. Il employa son talent de poète à traduire en vers français les cent psaumes omis par Marot. Cette œuvre, qui a fait l'édification des Églises françaises pendant longues années, est celle qui a le plus contribué à populariser son nom. A la prière des réfugiés français, il expliqua publiquement plusieurs épîtres du Nouveau-Testament, et jeta les bases du grand travail qui lui coûta plus de quarante ans d'études (sa traduction en latin du Nouveau-Testament). Il publia encore beaucoup d'opuscules sur des sujets de controverse, tels que la *prédestination*, la *cène*, etc. Sa plume laisse souvent échapper dans ces différens écrits des railleries, des jeux de mots, et des saillies acerbes au dessous de la gravité des sujets qu'il est appelé à traiter. Ces taches tiennent, partie à l'esprit du temps, partie à son caractère gai et enjoué. Il les déplora, quand il fut dans un âge plus avancé.

Enfin Bèze quitta Lausanne en 1558[1] pour se rendre à Genève, à la sollicitation de Calvin, dont il était devenu l'intime ami, et qui le pressait fort dans ses lettres d'employer à la gloire de Dieu *le talent* qu'il avait reçu. Genève devait être désormais le principal théâtre de ses travaux. C'est sur ce ministère, vaguement connu jusqu'ici, que je vais essayer maintenant de donner quelques détails.

[1] Bèze avait tant d'urbanité dans les manières et de douceur dans le caractère, qu'il s'est fait aimer partout où il a vécu. Il remporta l'affection et les regrets des Lausannois ; il les visita aussi souvent que le lui permirent ses occupations. Voici ce que dit Faye à ce sujet : « *Lausannes etiam ejus ad ipsos adventum mirifice exhilarabantur, adeo ut, aliquando ei venienti magnâ frequentiâ obviam ad portas urbis processum fuerit......* »

II.

MINISTÈRE DE BÈZE A GENÈVE, 1558 — 1564.

La réputation que Bèze s'était acquise par ses productions littéraires et son honorable carrière à Lausanne, l'avait devancé à Genève. Il y fut, en moins d'une année, appelé aux importantes fonctions de pasteur et de professeur en théologie. On lui conféra de plus, à titre d'honneur, la qualité de bourgeois de Genève.

Ce n'est pas tout. Calvin venait de fonder une Académie, à la tête de laquelle il fallait un chef. Le modeste Calvin refusa cet honneur pour lui-même, et fit élire son ami à cette place. Bèze harangua pour la première fois la jeunesse genevoise dans l'été de 1559, à St-Pierre[1].

A dater de cette époque, l'importance du rôle que joua Bèze, comme un des chefs du parti réformé, alla toujours croissant. Sa chaude et onctueuse éloquence, l'érudition, la facilité, l'éloquence et la conviction, dont il fit preuve dans son enseignement public, lui attirèrent un grand renom. On l'appelait à Genève, ἡ μεγαλη σαλπιγξ, ὁ θερμος τῆς αληθειας προστάτης[2].

Le rapprochement qui s'opéra ainsi entre Calvin et Bèze, contribua à les lier d'une manière plus étroite et plus indissoluble. Bèze, dit Faye, était si attaché à Calvin, qu'il était sans cesse à ses côtés (*à cujus latere rarò discedebat*). La conversation de cet illustre théologien, amaigri par les veilles et affaissé sous le poids des méditations, fit sur Bèze une impression profonde. Il fut saisi d'admiration en voyant tant de science, tant de foi, tant de rigorisme dans les mœurs aussi bien que dans les principes; il sentit lui-même son zèle se réchauffer à ce foyer ardent, et il voua à Calvin une estime extraordinaire. Il devint bientôt son disciple passionné, au point de jurer *in*

1 Cette fête est actuellement connue sous le nom de *Promotions*.

2 La grande trompette, le chaud défenseur de la vérité. V. *Oratio de Bezâ a Benedicto Picteto habita*, 1720.

verba magistri. On s'étonne moins dès-lors, quand on voit Bèze admettre dans tous ses points la théologie de Calvin, et spécialement la prédestination absolue, dogme qui pourtant semble se heurter de front avec son caractère aimable et doux : Calvin, dont la puissante logique pressait un argument jusque dans ses plus rigoureuses conséquences, l'avait admis; le disciple suivait l'exemple du maître.

Ce fait sert encore à expliquer la publication de son livre intitulé : *De hæreticis à civili magistratu puniendis* — livre qui a fait à juste titre déverser beaucoup de blâme sur son auteur. C'est l'apologie du supplice de Servet condamné au feu par le Conseil de Genève comme hérétique. On regrette que Bèze se soit fait le champion d'une si triste cause; on eût aimé le voir s'élever au-dessus des préjugés et du zèle malentendu de ses contemporains; mais qu'il était difficile de comprendre alors la charité chrétienne, quand elle était méconnue de l'universalité des hommes les plus éclairés!

La carrière de Bèze à Genève fut fréquemment interrompue par d'importantes missions, soit dans sa patrie, soit à l'étranger. — Sa présence était jugée nécessaire partout où il s'agissait des intérêts de la Réforme, et sa voix grave et sensée était toujours d'un grand poids dans les délibérations. Il n'est point de Réformateur qui ait eu plus de relations avec les princes régnans, surtout avec ceux qui avaient embrassé le parti réformé.

Déjà dans la dernière année de son professorat à Lausanne (1558) il avait été député auprès de quelques princes d'Allemagne pour intercéder auprès d'eux en faveur des protestans, cruellement persécutés sous Henri II. En 1559, il se rendît à Nérac auprès d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, pour s'entretenir avec lui des intérêts de la religion, et en faire, si possible, le soutien des Réformés. Sa mission fut couronnée d'un plein succès : la Réforme fut prêchée publiquement à Nérac[1]. — Il fut invité (1561) par le roi de Navarre, par

[1] *Mélanges historiques et littéraires de* M. de Barante; t. I, 1835.

Jeanne d'Albret, etc, à assister au fameux colloque de Poissy. Ce colloque était destiné à calmer les dissensions religieuses, qui divisaient la France, et à rapprocher les deux partis. Ce ne fut qu'à regret que Genève céda Bèze au roi de Navarre, parce que l'Église et l'École de théologie devaient beaucoup souffrir de son absence. « Nous vous « prions, Sire — dit Calvin dans sa réponse à la lettre du roi de Na- « varre — qu'il vous plaise prendre en garde une partie de nos thrésors « dans la personne de celui qu'il n'est pas besoin de vous recomman- « der. » Dire le rôle que joua Bèze, soit dans ce colloque, soit au synode de La Rochelle (1571), soit dans plusieurs autres conférences, telles que celles de Montbéliard (1586) et de Berne (1588), serait m'écarter de mon sujet. Ce sont d'ailleurs choses assez connues[1].

Bèze ne revint à Genève qu'en 1563 après 22 mois d'absence. Il avait consacré ce temps aux intérêts religieux de sa patrie, et à de nombreuses prédications évangéliques. Il était temps qu'il revînt dans sa patrie adoptive : elle soupirait après lui. Les infirmités de Calvin, qui avait miné sa santé à l'œuvre du Seigneur, devenaient de jour en jour plus menaçantes et semblaient présager une mort prochaine.

En effet, une année après (1564) Genève pleurait la perte du grand restaurateur de ses lois politiques et religieuses. Personne ne sentit plus vivement cette perte que Bèze; la patrie perdait un grand homme, mais Bèze perdait un ami et un frère. Il a payé un juste tribut de reconnaissance à sa mémoire dans sa *J. Calvini vita.*

On jugera sans peine de l'importance qu'acquérait dès-lors son ministère à Genève, si l'on réfléchit que Calvin n'avait guère eu que le temps d'ébaucher son plan de Réforme. Mais, dira-t-on, Calvin avait donné à Genève une législation civile et religieuse, il y avait arboré l'étendard de l'Évangile avec un courage inouï; il avait fondé une Académie et un Collége pour l'instruction de la jeunesse, un

[1] V. De Thou; Mézerai; Senebier; Boissard, *Musée des protestans célèbres*, art. *Bèze.*

Consistoire pour la répression des vices et des scandales. — Tout cela est vrai, mais ne fallait-il pas qu'un homme éminent par sa foi et ses lumières, continuât une œuvre si peu consolidée? Ne fallait-il pas qu'un autre Calvin en talens, en foi, en réputation, attirât les regards des étrangers et la protection des souverains sur la petite république, que l'ennemi (les ducs de Savoie) guettait sans cesse avec les yeux du vautour prêt à fondre sur sa proie? Cet autre Calvin, il le fallait, et la Providence l'avait réservé à Genève dans Théodore de Bèze.

III.

1564 à 1605.

Bèze remplaça Calvin dans toutes ses fonctions, et fut considéré comme le chef du parti réformé en France comme à Genève. On lui déféra à l'unanimité l'honneur de présider la Compagnie des Pasteurs et il fut son organe auprès du Conseil.

Je donnerai quelques détails concernant les rapports de Bèze avec ces deux corps, et je l'envisagerai comme Professeur en théologie.

1° *Bèze dans ses rapports avec la Compagnie des Pasteurs et le Conseil d'état.*

Les faits[1] que je vais rapporter, tout en fournissant des données importantes sur le caractère de Bèze et son ministère à Genève, ser-

[1] Les principales sources auxquelles j'ai puisé pour cette partie de mon travail, sont quelques manuscrits in-folio qui se trouvent aux archives publiques de Genève, savoir: 1° *Extraits des registres publics* ou *Annales de la république de Genève de* 1538 *à* 1608, par J. A. Gauthier, professeur en philosophie. 2° *Extrait de l'histoire de Genève, contenant ce qui est arrivé de plus remarquable par rapport à cette ville, depuis qu'elle est connue jusques à l'an* 1608, par le même auteur. 11 vol. in-folio. 3° *Extrait de divers extraits des registres originaux*, par J. L. Mallet. — Je dois la consultation de ce dernier manuscrit à l'obligeance de M. le professeur Cellerier, qui en est le possesseur.

viront en même temps à prouver que l'ambition et l'orgueil ne furent jamais les mobiles de ses actions[1].

Ces faits, il est vrai, n'ont pas répondu à mon attente: ils sont isolés, peu abondans, et ne donnent lieu pour la plupart qu'à des inductions; mais ils ont l'avantage d'être inédits, de surprendre l'homme dans la vie active et de le peindre au naturel. Quand les opinions sont partagées sur un personnage important, quand les uns le louent pour son humilité et sa foi, et que les autres le taxent d'ambition et d'hypocrisie, rien ne doit être omis pour arriver à la vérité. Il faut des faits convaincans pour réhabiliter ou flétrir une mémoire, et ces faits sont souvent les détails en apparence les plus minutieux. J'estime que les suivans ne sont pas de nature à laisser le jugement en suspens.

L'année 1571, J. le Gagneux et P. Colladon troublèrent un moment la paix dont jouissait l'Église de Genève. Ces deux pasteurs se permirent en chaire des déclamations contre les magistrats, firent planer injustement des soupçons sur leur intégrité et rompirent ainsi l'harmonie, qui existait entre les corps civil et ecclésiastique. Ils eurent à cet effet avec le Conseil de longs démêlés, qu'il serait fastidieux de rapporter. Bref, le Conseil influencé par Bèze, se montra à leur égard plein d'indulgence: ils obtinrent grâce deux fois l'un et l'autre, et ce ne fut qu'à la troisième récidive que le Conseil et la Compagnie des Pasteurs, lassés d'une aussi indigne conduite, les déposèrent de leur ministère.

Ces deux faits offrent par eux-mêmes un intérêt bien minime; mais ce qui nous importe, c'est la conduite de Bèze dans ces circonstances difficiles. En profitera-t-il pour faire valoir son autorité? Poursuivra-t-il les rebelles avec un bras de fer? Le désir de montrer sa prééminence sera-t-il plus doux à son cœur que les intérêts de la

[1] Cette accusation est encore reproduite dans le dictionnaire historique de l'abbé de Feller, 1821, t. II, p. 343.

religion et la paix de l'Église? Non, Bèze est dans ces circonstances critiques l'homme de la Bible, le chrétien véritable; il est doux et pacifique, il gémit de voir le trouble introduit dans l'Église, il dit qu'il ne pourra plus y continuer son ministère, il tâche d'amener les délinquans à reconnaître et à avouer leur faute, et quand les ministres prient le Conseil de pardonner à leurs frères, on lit toujours ces mots : *et particulièrement M. de Bèze.*

Après la première réconciliation, qui fut cimentée par un repas entre les magistrats et les ministres, auquel assistèrent eux-mêmes le Gagneux et Colladon, ils méconnurent bientôt leur mission de prédicateurs de l'Évangile, et continuèrent leurs déclamations contre les magistrats. Voici à cette occasion les paroles de Bèze au Conseil :

« Ensuite M. de Bèze a dit en particulier, que c'était avec une grande répugnance et à son grand regret qu'il se voyait contraint de dire au Conseil, qu'ayant été appelé au ministère de cette Église, et ayant reçu l'honneur de présider dans la Compagnie des Pasteurs (desquelles fonctions il avait tâché de s'acquitter de son mieux), il avait trouvé des esprits si pleins d'eux-mêmes, surtout lesdits Colladon et le Gagneux, qu'ils étaient absolument intraitables et hors d'espérance de pouvoir se changer; ce qui le contraignait de prier le Conseil d'y apporter du remède, et de le décharger de l'une et de l'autre des charges qu'il exerçait, ne lui étant pas possible de continuer d'en faire les fonctions avec des gens de ce caractère. »

Si ces paroles dénotent quelque peu de faiblesse, elles ne caractérisent au moins pas un ambitieux. Je me hâte de citer un trait qui prouve que Bèze ne manquait nullement de fermeté, quand il s'agissait des devoirs de son ministère.

En 1581, plusieurs ministres, et spécialement Bèze, parlèrent en chaire avec raison contre les usuriers. Le Conseil les fit comparaître en sa présence. Bèze prit la parole et se défendit, lui et ses collègues, avec une courageuse énergie. Il représenta que les censures qu'ils avaient adressées étaient générales, et ne regardaient aucun individu

en particulier ; qu'ainsi on avait tort de les accuser d'y envelopper le magistrat, parce que deux seigneurs du Conseil s'étaient trouvés convaincus d'avoir donné dans une usure excessive. Quant à lui, il s'était en particulier cru obligé de censurer de cette manière, et de parler avec la liberté qui convient à un ministre de l'Évangile, parce que le magistrat ne faisait pas ce qu'il pouvait et ce qu'il devait faire ; que les fautes qui se commettaient étaient si évidentes, qu'elles sautaient aux yeux, et que cependant on ne voulait pas les voir ; que si les ministres se taisaient là-dessus, le peuple dirait d'eux qu'ils sont des chiens muets, et qu'ils auraient la conscience chargée de ne pas faire leur devoir. « S'imagine-t-on, ajoutait-il, qu'ils pensent se donner du lustre, en abaissant le magistrat, et s'élever sur ses ruines, ou qu'ils veuillent exciter quelque sédition ? Comme s'ils ne savaient pas qu'ils seraient les premiers perdus ! Ce qui les fait parler, c'est la crainte que leur silence ne soit la cause de la perte des âmes. Il y a deux ans qu'ils ne cessent de crier contre les usuriers, et cependant on n'en a châtié que trois ou quatre. On dira qu'on n'en sait pas d'autres, mais qui doit le savoir, si ce n'est le magistrat ? On en parle à Vevey et à Lausanne : c'est une chose connue et qui se dit partout, que la ville est pleine de *féveniers* (usuriers), cependant on n'y met aucun ordre..... Si les ministres imitent le silence des magistrats, le jardin se remplira de mauvaises herbes. » Ces paroles rappellent l'énergie de Bèze dans sa jeunesse. Suivons-le encore quelques momens dans ses rapports avec la Compagnie des Pasteurs.

Bèze n'avait accepté la présidence de la Compagnie que pour un an, mais il fut réélu d'année en année jusqu'en 1580. Les démarches qu'il fit pour être soulagé de ce fardeau, prouvent qu'il ne tenait guères à avoir le premier rang parmi ses frères.

Déjà en 1575, les magistrats l'ayant pris à part pour lui faire des exhortations et le prier d'avoir l'œil sur la conduite de ses collègues, suivant le réglement fait entre eux, Bèze dit : » qu'il avait toujours protesté depuis la mort de Calvin, qu'il se trouvait incapable d'exercer

une telle charge, parce qu'il n'avait pas la vigueur nécessaire, qu'il était trop facile, et que pour cela il ne l'avait jamais acceptée que pour un an, mais qu'il avait toujours été confirmé chaque année. »

Il ne se donna pas de repos qu'il n'eût inculqué son idée à ses collègues. Aussi, en 1579, plusieurs ministres, à la tête desquels était Bèze, parurent en Conseil pour demander que la présidence dans leur Compagnie fût annuelle. « Ils ne faisaient pas cette demande par mécontentement de Bèze, de l'administration duquel ils avaient tout sujet de se louer, mais parce que depuis peu ils avaient considéré de plus près les inconvéniens attachés à la perpétuité de cette charge sur une même tête. C'était par une semblable pratique que s'était introduite l'autorité des évêques et des papes. D'ailleurs elle n'avait aucun fondement dans la parole de Dieu, et elle ouvrait une large voie à l'ambition. »

Bèze insista fort pour être déchargé de cet emploi, tant pour les raisons ci-dessus énoncées, que par considération pour son âge déjà avancé. Il parut trois fois au Conseil, faisant la même demande. Le Conseil le loua de son zèle, dit qu'il approuvait que ce changement eût lieu dans la suite, et il l'exhorta à exercer encore cet emploi pendant l'année.

En 1580, Bèze reparut au Conseil, réitérant sa demande. Il l'obtint enfin après de longues représentations. Mais on tomba dans un excès opposé, en établissant que cette présidence serait hebdomadaire [1].

Je le demande, une telle conduite est-elle celle d'un ambitieux qui met sa gloire à être chef de parti [2]?

« Quoique Bèze, dit Gauthier, eût obtenu de ne plus présider la Compagnie des Pasteurs et le Consistoire, il n'en conserva pas moins

[1] Ce mode a été heureusement changé, il y a quelques années, et la présidence est devenue annuelle.

[2] Les lettres de Bèze servent aussi à repousser cette iuculpation : « *Mihi vero quæ privatim sustinenda fuerint, si planè tibi explicarem, tum sane mirareris inveniri quemquam posse qui mihi pontificatum istum, quem vocant, invideat. Epist.* 7[illegible] *ad* Fr. Berald.

son influence dans le Conseil, qui s'adressait toujours à lui dans les affaires critiques, et dans ses rapports avec la Compagnie. Toutes les lettres des pays étrangers lui étaient adressées, de sorte que, si le ministère de Genève faisait quelque bruit dans le monde, c'était à la haute réputation que Bèze s'était acquise, que cet avantage était dû. Aucun de ses collègues n'eut autant que lui la confiance des Conseils. Le magistrat faisait un cas tout particulier de ses avis, comme il en avait usé à l'égard de Calvin.»

En effet, le Conseil ne manquait jamais de le consulter, non-seulement, comme nous l'avons vu, dans ses différends avec la Compagnie, mais encore quand il s'agissait de l'intérêt ou du salut de la république. C'est ainsi qu'en 1586 quelques seigneurs ayant exhorté le Conseil à faire la guerre au duc de Savoie, qui molestait continuellement la république, le Conseil demanda l'avis de Bèze. Bèze approuva la guerre comme juste, mais ne la regarda pas comme absolument indispensable — une guerre ne se faisant jamais sans effusion de sang. Il conseilla des mesures de prudence et des préparatifs, dont le plan fut adopté dans le Conseil à l'unanimité. C'est ainsi que Bèze servait à la fois les intérêts temporels et spirituels de la république qui l'avait accueilli dans son exil.

Les magistrats conservèrent un long souvenir de ses lumières et de ses services ; car dans les discussions avec la Compagnie postérieures à sa mort, ils citent fréquemment l'exemple de *feu M. de Bèze d'heureuse mémoire.*

Tant qu'il vécut, l'union la plus grande régna dans la Compagnie ; il sut toujours calmer les dissentimens qui s'élevèrent entre elle et le Conseil. En un mot, il fit par sa douceur ce que Calvin avait fait à l'aide de son bras de fer, et sa mort fut, comme celle du Réformateur, un deuil et une perte pour l'Église. Il s'acquittait de ses devoirs pastoraux avec une grande délicatesse. Le trait suivant en est la preuve. En 1570, la peste exerçait ses ravages dans Genève, et l'on désignait par le sort les Pasteurs qui devaient aller offrir des consolations aux

pestiférés. Le Conseil, ne voulant pas exposer une tête aussi précieuse à la république que celle de Bèze, ordonna qu'on l'exemptât du sort. A cette nouvelle, Bèze se rend en hâte auprès du Conseil et le prie instamment de révoquer sa résolution, «parce qu'il ne pourra avoir sa conscience en repos, tant que sa Seigneurie ne lui permettra pas d'exercer cette partie de son ministère.» Se conduire ainsi, c'était avoir la conscience de son devoir et une haute idée du ministère évangélique. — Disons, en finissant, quelques mots des services que Bèze a rendus à Genève, comme Professeur en théologie.

2° *Bèze comme Professeur.*

Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les *Mélanges historiques et littéraires* de M. de Barante : «Son meilleur titre à la gloire, dit-il, en parlant de Bèze, celui qui doit lui assurer la reconnaissance de tous les amis des lettres et des sciences, c'est l'heureuse direction qu'il a donnée aux études dans l'Académie de Genève, dont il fut le premier recteur en 1559. Le malheur des temps ayant obligé le Conseil de Genève à supprimer deux chaires de professeur, dont on ne pouvait payer le traitement, Bèze, âgé de plus de soixante-dix ans, et sans négliger aucun de ses autres travaux, suppléa les professeurs supprimés et donna seul des leçons pendant plus de deux années. Quand on songe au nombre d'hommes illustres ou utiles que l'Académie de Genève a produits pendant les deux derniers siècles, et à la renommée qu'ont procurée à cette petite cité ses institutions, ses lumières et les succès de l'enseignement qu'on y reçoit, on ne peut se défendre d'un sentiment vif d'estime et de reconnaissance pour Théodore de Bèze. Ce fut lui qui fut le véritable fondateur de cette Académie, qui lui donna des règles et légua à ses successeurs la tradition et l'exemple dont l'utilité se fait encore sentir. Si on considère Théodore de Bèze sous ce point de vue, on sera plus disposé à lui pardonner les torts de sa jeunesse.»

Ce jugement d'un catholique éclairé m'a frappé par sa justesse, et je n'ai pu résister au plaisir de le reproduire. Qu'on se figure, en effet, l'influence que dut exercer dans une Académie à peine fondée, sans passé, sans bases fixes, un enseignement tel que celui de Bèze ! Bèze possédait à fond les langues anciennes; l'hébreu et le grec lui étaient en particulier si familiers, qu'il pouvait réciter dans leur langue originale les Psaumes de David et toutes les Épîtres de saint Paul. Il était de plus très-versé dans la patristique et l'histoire ecclésiastique. La dogmatique, la morale, la critique, l'art oratoire étaient pour lui tout autant de champs qu'il avait parcourus avec distinction. Qu'on joigne à cela une extrême facilité de communiquer ses idées, une diction pure, élégante, revêtue de formes poétiques et attrayantes, et l'on se fera une idée du bien que dut exercer ce long professorat dans l'Académie de Genève ! Quel eût été l'avenir de cette Académie, si Bèze n'eût continué après Calvin à lui faire un renom à l'étranger ? Eût-elle long-temps attiré l'attention de l'Europe ? Genève fût-elle devenue un centre de foi et de lumières, un foyer de jeunes lévites ?... Quand on se fait ces questions, on sent involontairement naître en soi un mouvement de reconnaissance pour celui qui travailla pendant quarante ans à former dans cette cité des soldats de Christ. Cette reconnaissance va s'augmentant, quand on voit l'activité, le zèle et la persévérance qu'il mit dans cette œuvre. Les incommodités de la vieillesse ne furent pas capables de l'arrêter dans le cours de son ministère. Tant qu'il put être utile à sa patrie adoptive, ce fut pour lui un bonheur aussi bien qu'un devoir. Il ne discontinua ses leçons qu'à sa quatre-vingt-unième année. En janvier 1600, dit Faye, il fit son dernier sermon sur ces paroles: «que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.» Il abandonna dès-lors ses travaux, ou plutôt sa faculté de travailler l'abandonna; car il avait ordinairement à la bouche ces paroles de Vespasien: «Il faut qu'un empereur meure debout.»

Dès-lors ses infirmités s'augmentèrent tous les jours davantage.

Son esprit et son cœur conservèrent néanmoins toute leur énergie. Il ne perdit aucune de ses facultés, ni son jugement, ni sa prodigieuse mémoire, et il ne cessa de s'intéresser à l'œuvre de la Réformation. Il jouit encore quelques années de la société de ses frères, dont il faisait les délices par sa conversation. Il était recherché et admiré des étrangers qui visitaient Genève.

Il mourut entre les bras de ses amis, à l'âge de quatre-vingt-six ans et plus, en octobre 1605. Sa fin fut en harmonie avec sa vie: il quitta ce monde avec calme, avec foi et espérance. Il édifia jusqu'à ses derniers instans [1].

Le lendemain de sa sépulture, lit-on dans les registres publics, les pasteurs tant de la ville que de la campagne se présentèrent en corps devant le Conseil pour pleurer avec le magistrat la perte de ce grand homme, qui était, comme ils disent dans leur langage candide et expressif, *un beau chandelier en la maison de Dieu*. Ils promirent solennellement d'imiter son esprit de concorde, sa douceur, son zèle et son attachement aux intérêts de la religion et de la patrie.

La mort n'avait pas surpris Bèze: il avait déjà fait son testament quelques années avant de succomber. Plusieurs articles en sont assez remarquables pour mériter d'être reproduits. C'est la peinture d'un chrétien fidèle, humble et reconnaissant. Il y rend grâce à Dieu par Jésus-Christ d'avoir été initié dès sa seizième année à la connaissance de la vraie religion; d'avoir été par la Providence conduit à Genève, où il apprit du grand Calvin à mieux connaître Christ; d'avoir été sauvé de la peste à Lausanne; d'avoir été, à son retour à Genève, appelé aux fonctions de pasteur et de professeur en théologie, d'avoir été sauvé de mille périls dans les orages de la première guerre civile en France. Il remercie les seigneurs de Genève de la bienveillance qu'ils lui ont témoignée, et fait des vœux pour leur bonheur. Il témoigne à ses frères bien-aimés, les pasteurs de l'Église de Genève, toute sa

[1] Faye.

gratitude pour les égards et les honneurs dont ils l'ont comblé. Il les exhorte à l'union, leur demande, ainsi qu'à Dieu, pardon de ses fautes, et les prie de garder la doctrine et la discipline de Calvin, comme étant celles de la parole de Dieu.

Ainsi s'éteignit cette grande lumière du Protestantisme. La longue carrière de Bèze, ses volumineux écrits, le rôle important qu'il joua dans les synodes religieux et auprès des princes régnans, son esprit, son éloquence, sa grande renommée, la douceur de son caractère, et peut-être aussi la beauté de sa figure (car la nature s'était plu à le combler de tous ses dons) l'ont fait appeler le *Phœnix de son siècle.* Cet éloge est exagéré sans doute, c'est le fruit d'un moment d'enthousiasme plutôt que de la réflexion : car son siècle fut aussi celui des Luther, des Calvin et des Melanchthon. Quoi qu'il en soit, Bèze doit vivre dans le souvenir de tout bon réformé, et a droit à son estime, comme ayant bien mérité de la religion et de la patrie. Genève lui doit un tribut particulier de reconnaissance pour avoir continué et affermi l'œuvre de Calvin dans ses murs.

Mon but est atteint, si j'ai fait naître ce sentiment dans l'esprit de mes lecteurs.

THÈSES.

I.

Le Coran porte en lui-même, soit dans sa morale, soit dans ses dogmes, un cachet de non-divinité.

II.

Les faits prouvent que l'inspiration n'a pas été jusqu'à détruire l'individualité des écrivains sacrés.

III.

Les persécutions ont favorisé les progrès du Christianisme.

IV.

Sans la révélation, l'homme n'eût jamais connu avec certitude la vérité: l'impuissance de sa raison est assez prouvée par tous les vains efforts et toutes les aberrations de la philosophie.

FIN.